



**Assemblée Générale Ordinaire
Procès verbal du 5.05.2022**

TOULOUSE

5.05.2022



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ASAC du 5 Mai 2022 – à TOULOUSE

L'an deux mille vingt deux, et le cinq mai, à huit heures trente, les membres de l'association ASAC, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à Toulouse sur convocation, par courrier électronique, faite par SIMON Denis.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été approuvée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire, les pouvoirs des membres représentés ont été annexés à la feuille de présence.

Membres présents :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| - M. Jérôme BRUNNER | ALLIANCE AUTOMOTIVE |
| - M. Stéphane CHAUWIN | CERCLE OPTIMA |
| - M. Gérard CORNUT | CORNUT SERVICE |
| - Mme Sylviane LE BORGNE | AUTO FORMATION QUALITE |
| - M. Eric LOURADOUD | ATELIER CORREZIEN DE FREINAGE |
| - M. Carlos MAESTRO | SOGO |
| - M. Benoît MIGEON | TVI |
| - M. Gildas PINTAUD | UNITAK |
| - M. Stéphane RAPAPORT | AUTODISTRIBUTION |
| - M. Stéphane RAVION | CCA |
| - M. Denis SIMON | ASAC |
| - M. Vincent TOUZANNE | COMMINGES DIESEL |
| - M. Vincent VIDAL | SERVITED |

Membres absents et excusés :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - M. Stéphane BLANDIN | Niort Frères |
| - M. Robby VANDENBERGHE | GTRUCKS |

Invitée présente :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - Mme Sylvie JAYLES | Déléguée Générale ASAC |
|---------------------|------------------------|

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Monsieur Denis SIMON.
Madame Sylvie JAYLES est choisie comme secrétaire de séance.

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Il n'y a donc pas de quorum.



Avant de présider l'AGO, un tour de table permet aux membres de se présenter.

Mr Serge RAPAPORT est présent à cette Assemblée, il est candidat à un poste d'administrateur, tous les autres membres ont renouvelé leur candidature.

Le déroulement de la matinée se fera de la sorte :

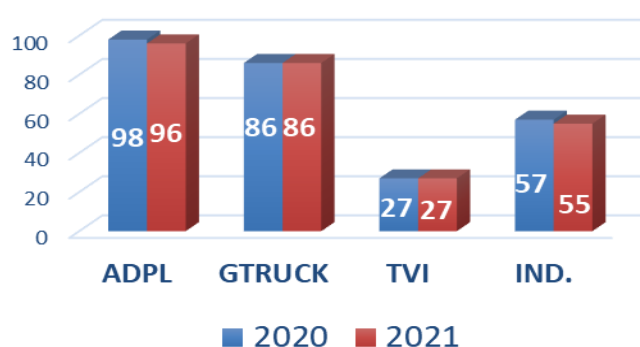
- ✚ Ouverture de l'AGO
- ✚ Tour de table
- ✚ CR des actions ASAC 2021
- ✚ Présentation des comptes
- ✚ Formalités légales

Le CR des actions 2021 est énoncé par Sylvie JAYLES

- La liste des actions et des résultats 2021 est à la disposition des membres sur simple demande pour une meilleure visibilité et compréhension.

❖ Cotisations 2021

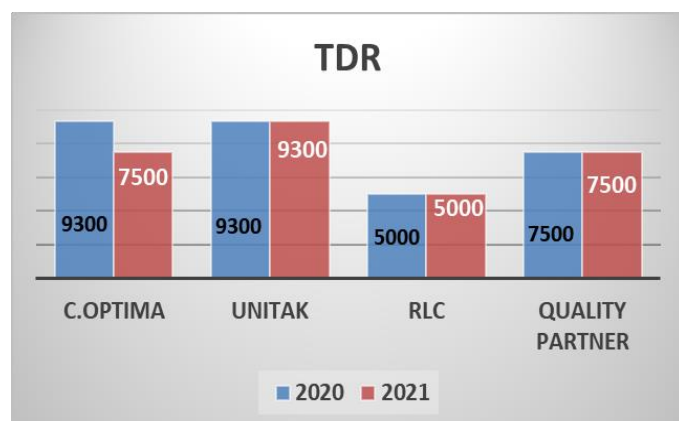
Evolution Adh. 2020-2021



En 2021, 602 ateliers agréés recensés contre 596 en 2020.

Nombre d'ateliers impliqués dans l'ASAC 524 soit 87%. Perte de 4 ateliers par rapport à 2020.

❖ Soutiens 2021 – Évolutions sur 2 ans



Évolution TDR 2020-21		
	2020	2021
C.OPTIMA	9 300,00 €	7 500,00 €
UNITAK	9 300,00 €	9 300,00 €
RLC	5 000,00 €	5 000,00 €
QUALITY PARTNER	7 500,00 €	7 500,00 €
total	31 100,00 €	29 300,00 €

Le poste « soutiens » a diminué de < 2K€> par rapport à 2020.



❖ Partenaires 2021

Evolution EQUIPEMENTIERS		
	2020	2021
INODIS Tachy	2 500,00 €	2 500,00 €
INODIS EAD	1 000,00 €	1 000,00 €
VDO	3 000,00 €	3 000,00 €
DPAN	1 000,00 €	1 000,00 €
SIRAC	2 000,00 €	2 000,00 €
SESALY	1 000,00 €	0,00 €
INTELLIC	0,00 €	3 000,00 €
Total	10 500,00 €	12 500,00 €

Le poste « PARTENARIAT » a augmenté de < 2K€> par rapport à 2020.

Pas de subventions de Drager, INODIS a participé à hauteur de <1K€> pour l'EAD Lions, Sesaly n'a pas reconduit son soutien de <1K€>, en revanche INTELLIC nous a rejoint pour <3k€>.

❖ Exercice comptable 2021

L'exercice comptable est lu en détaillant les principaux comptes.

Les soldes en banque et sur le Livret A sont nettement positifs :

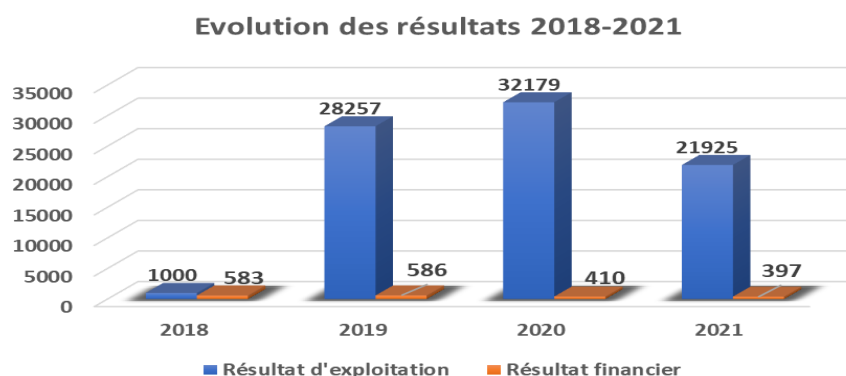
- Solde banque au 31/12/2021 : + 100 377.01 €
- Solde Livret au 31/12/2021 : + 79 627.52 €

► Aucun commentaire n'est formulé

Les autres charges externes sont en légère baisse par rapport à 2020, elles sont composées de frais postaux et télécommunications 3K€, et location immobilière de 3K€.

Diminution des frais de réunions statutaires, régionales et bureau (mises en place des visio).

Évolution des résultats 2018-2021



Baisse du résultat d'exploitation de <11k€> par rapport à 2020 suite à la remise exceptionnelle COVID.



❖ Formalités légales

Mr Denis SIMON dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- 1°) un exemplaire de la lettre de convocation et des pièces annexées à cette convocation
- 2°) la feuille de présence de l'Assemblée
- 3°) le projet de résolutions qui sera soumis à l'Assemblée
- 4°) le rapport moral de Président
- 5°) le rapport financier du Trésorier

Monsieur Denis SIMON rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ❖ **Approbation du procès-verbal de la précédente AGO en date du 15/04/2021,**
- ❖ **Lecture du rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,**
- ❖ **Lecture du rapport financier du Trésorier au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,**
- ❖ **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et affectation du résultat,**
- ❖ **Quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration,**
- ❖ **Élection des membres du Conseil d'Administration,**
- ❖ **Pouvoirs à donner en vue des formalités**

Les résolutions sont alors soumises aux voix :

✓ **Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 avril 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓ **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité, le rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓ **Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité, le rapport financier du Trésorier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.



L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport moral du Président, du rapport financier du Trésorier, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021 font apparaître un bénéfice de 21.925 €.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de la sorte :

Au poste « réserves/fonds associatifs », 21.925 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓ **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, en conséquence de la précédente décision, approuve les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓ **Cinquième résolution :**

Mr Denis SIMON rappelle les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par les statuts.

Il invite les membres de l'association qui le désirent à se porter candidats pour exercer un mandat d'administrateur. Les candidats se font connaître et se présentent. Ils déclarent chacun qu'ils acceptent par avance les fonctions auxquelles ils postulent et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Sont candidats aux postes d'administrateur nommés par collège.

Collège A : 6 sièges

- « Gérard CORNUT »
- « Eric LOURADOUR »
- « Stéphane RAVION »
- « Denis SIMON »
- « Vincent TOUZANNE »
- « Vincent VIDAL »

Collège B : 7 sièges

- « Stéphane BLANDIN »
- « Jérôme BRUNNER »
- « Sylvine LE BORGNE »
- « Carlos MAESTRO »
- « Benoît MIGEON »
- « Serge RAPAPORT »



- « Robby VANDENBERGHE »

Collège C : 2 sièges

- « Stéphane CHAUWIN »
- « Gildas PINTAUD »

La résolution suivante est mise aux voix.

Dénomination	Adresse	CP	Ville	Pouvoirs
CETIFA	ZA de Bel AIR	12000	RODEZ	B.MIGEON
NEGO TRUCK	10 Rue F. Sauvage	17180	PERIGNY	B.MIGEON
AURENSAN	Route de Bergerac	24660	COULOUNIEIX	J.BRUNNER
FREINAGE 46	115 Route de Haute-Serre	46090	LE MONTANT	V.VIDAL
GARLOUIS	7 Rue de la Gravière	67456	MUNDOLSHEIM	D.SIMON
THOME	60 Route du Luxembourg	57100	MANOM	C.MAESTRO
VANDENBERGHE	Rue Rotterdam	59588	BONDUES	S. LE BORGNE
NIORT FRERES	Boulevard Lénine	76800	ST ETIENNE DU ROUVRAY	C.MAESTRO
BELFORT ELECTRO DIESEL	Rue des 3 réseaux	90400	DANJOUTIN	D.SIMON

Tous les candidats du Collège A ont été élus à l'unanimité, 0 abstention.

Tous les candidats du Collège B ont été élus à l'unanimité, 0 abstention.

Tous les candidats du Collège C ont été élus à l'unanimité, 0 abstention.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne, pour une durée d'un an, en qualité de membres du Conseil d'Administration :

- « Stéphane BLANDIN »
- « Jérôme BRUNNER »
- « Stéphane CHAUWIN »
- « Gérard CORNUT »
- « Sylviane LE BORGNE »
- « Eric LOURADOUD »
- « Carlos MAESTRO »
- « Benoit MIGEON »
- « Gildas PINTAUD »
- « Serge RAPAPORT »
- « Stéphane RAVION »
- « Denis SIMON »



- « Vincent TOUZANNE »
- « Robby VANDENBERGHE »
- « Vincent VIDAL »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓ **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les membres du bureau.

Denis SIMON

Le Président

Benoit MIGEON

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Denis Simon', with a stylized, somewhat abstract shape.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoit Migeon', with a stylized, somewhat abstract shape.